

Paris, le 23 juin 2022

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France réaffirmera ses priorités dans le cadre de son Assemblée Générale Ordinaire

À l'occasion de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 juin 2022 et qui réunira les 53 associations membres, la [Fédération des Aveugles et Amblyopes de France](#) reviendra autour des quatre missions phares qu'elle s'est données à suivre pour les prochaines années. Accueillie à Brest par l'un de ses membres, l'IPIDV ([Initiative pour l'inclusion des déficients visuels](#)), la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, qui a pour devise « la citoyenneté ça nous regarde ! », souhaite partager avec l'ensemble de son réseau, son plan d'action pour avancer dans la défense et la reconnaissance des personnes déficientes visuelles.

Ainsi, après la récente nomination du [Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse](#), Pap Ndiaye, ainsi que celle du [Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées](#), Damien Abad, la Fédération se saisit de l'événement pour rappeler les quatre combats qu'elle souhaite mener conformément à son objectif premier de favoriser l'inclusion sociale et économique des personnes atteintes de déficience visuelle.

La Fédération entend bien défendre et promouvoir l'accessibilité numérique, l'éducation inclusive performante, l'accompagnement des personnes âgées, mais aussi assurer une meilleure connaissance des besoins des personnes handicapées à travers une grande étude populationnelle nommée Homère. Lancée en février 2021, cette étude inédite, car à ce jour aucune donnée à grande échelle n'existe, a pour objectif de recenser le quotidien des personnes aveugles ou malvoyantes, quels que soient leur âge et leur territoire. Les résultats de cette étude seront connus fin 2022.

La Fédération et l'ensemble de ses associations souhaitent mettre en avant leurs grandes priorités pour répondre aux lacunes administratives, mais également aux manques logistiques ou humains qui sont autant d'urgences à prendre en compte pour assurer aux personnes handicapées la pleine jouissance des droits qui sont attachés à tout citoyen français. Anne Renoud, Présidente de la Fédération, rappelle ainsi que « *la défense d'une société inclusive ne doit plus être accessoire, mais nécessaire* » ; et d'ajouter : « *nous militons pour la mise en place d'un système qui autorise et permet une vie décente pour tous : accéder à une éducation efficiente, assurer l'autonomie des personnes handicapées, rendre l'information accessible* ».



Chacun des quatre combats menés par la Fédération se divise en plusieurs missions concrètes qui permettront de travailler efficacement avec les pouvoirs publics. Pour exemple, améliorer l'inclusion du système éducatif consistera à établir un meilleur déploiement territorial du personnel détenteur d'un CAPPEI DV et formé à la déficience visuelle, mais également à régulariser l'accessibilité numérique des sites de l'éducation nationale (ENT, Pronote, etc).

L'assemblée générale ordinaire sera également l'occasion d'identifier les bonnes pratiques qui doivent être encouragées et partagées au sein des associations membres. La porte-parole de l'IPIDV (Initiative pour l'inclusion des déficients visuels), Liliane Bescond présentera les actions de son association, qui se bat au quotidien pour l'école inclusive performante.

Apporter une réelle chance d'avenir en répondant aux besoins des enfants et jeunes déficients visuels ou atteints de cécité, et ce quel que soit leur territoire de vie, sera l'un des combats prioritaires de la Fédération pour la prochaine rentrée.

Contact presse :

aveugles_de_france@ad-convergence.com

Shahina Akbararly / 06 50 82 55 02

Dominique Dardel / 06 11 04 40 39

À propos de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France :

Créée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 27 août 1921, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rassemble des militants, usagers, professionnels et bénévoles engagés pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles.

Présidée par Anne Renoud, la Fédération représente un partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux. Elle est présente dans les régions de métropole et d'Outre-Mer, au travers de ses associations membres qui sont au service de plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France agit au quotidien afin de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes, en France comme à l'étranger.

